



Outlook

RE: Station classée de tourisme

À partir de Mathilde THOMAS-DONVAL <m.thomasdonval@concarneau.fr>

Date Ven 06/06/2025 15:42

À Stéphanie Gouez <stephanie.gouez@concarneau.fr>; Francois BOUDRY <francois.boudry@concarneau.fr>

Cc Sabine MAINGAN <sabine.maingan@concarneau.fr>; Hubert PETILLON <hubert.petillon@concarneau.fr>

Bonjour Stéphanie,

Mes réponses en bleu

Bonne réception,

7° Urbanisme et actions en matière d'environnement

d) sensibilisation des agents de la commune, des acteurs économiques du tourisme à l'environnement, et au changement climatique

En 2025, Animations (20 /an) dans le cadre des rdv de la biodiversité : tout public dont :

- 1 destiné aux agents de la ville (découverte du site de Stang Bihan - érosion et risques côtiers)
- 1 destiné aux enfants du Pass'Âge (découverte des serres municipales - adaptation climatique des espèces végétales + plantation de talus)

En interne : 2024 une formation sur l'éducation à l'environnement destinée aux animateurs des temps péri et extra scolaire (DD/DEJ)

Le service dd met en place surtout des actions de sensibilisation auprès des citoyens.

e) Engagement de la commune dans un dispositif gouvernemental de préservation de l'environnement ayant notamment pour objectif la préservation des plages ou la suppression de l'utilisation de pesticides,

- Signature de la Charte "Plage sans déchet plastique"
- Signataire de la charte TARA Océan

Mathilde THOMAS-DONVAL

Responsable du Service Développement durable

Tél. 02 98 50 39 14 - Port. 06 23 75 40 02

CONCARNEAU

Ville de Concarneau

Hôtel de Ville - B.P. 238 - 29182 Concarneau

www.concarneau.fr | [Facebook](#) | [Instagram](#)



De : Stéphanie Gouez <stephanie.gouez@concarneau.fr>

Envoyé : vendredi 6 juin 2025 12:12

À : Francois BOUDRY <francois.boudry@concarneau.fr>; Mathilde THOMAS-DONVAL

<m.thomasdonval@concarneau.fr>

Cc : Sabine MAINGAN <sabine.maingan@concarneau.fr>; Hubert PETILLON <hubert.petillon@concarneau.fr>

Objet : Station classée de tourisme

Bonjour,

Je suis sur le dossier de renouvellement de la station classée de tourisme et parmi les critères figurent ceux ci-dessous :

7° Urbanisme et actions en matière d'environnement

d) sensibilisation des agents de la commune, des acteurs économiques du tourisme à l'environnement, et au changement climatique

(j'ai interrogé l'office de tourisme et CCA pour les acteurs économiques)

e) Engagement de la commune dans un dispositif gouvernemental de préservation de l'environnement ayant notamment pour objectif la préservation des plages ou la suppression de l'utilisation de pesticides,

Pouvez-vous m'apporter des éléments ?

Je vous en remercie

bonne journée

Stéphanie GOUEZ

Responsable du service Commerce-Tourisme

Tél. 02 98 50 38 32 - stephanie.gouez@concarneau.fr

CONCARNEAU

Ville de Concarneau

Hôtel de Ville - B.P. 238 - 29182 Concarneau

